

# Réunion Formation

**Date :** 10/10/2024 – 10h/12h30

**Présents :** Alexandre Duval, Hela Bourokba, Lucie Fauvet, Aurélie Houbre, Isabelle Morin, Ludovic Renzi, Marie-Aline Gavand

## Données chiffrées

**Taux de satisfaction Action de formation :** 94.9% (sur 32 évaluations à chaud, période juin – septembre 2024)

**Taux de satisfaction Bilan de compétences :** 100%

**Réclamations reçues depuis dernière réunion :** 0

## **Causes profondes des difficultés (technique, organisationnel, informatique, pédagogique) :**

Session DREETS Auvergne-Rhône-Alpes (20/06/2024, la formatrice) : 1 participant « peu satisfait » sur 16 répondants (93.8% de satisfaction). Cause identifiée : hétérogénéité du groupe (profils et attentes très différents au sein de la DREETS). Pas de réclamation formelle.

Aucune autre difficulté signalée sur la période. Les évaluations à chaud confirment un bon niveau de satisfaction global sur l'ensemble des formations dispensées depuis l'audit de renouvellement.

## **Actions correctives :**

Pour la session DREETS : échange avec la formatrice sur l'adaptation du contenu aux publics hétérogènes. Intégration d'un questionnaire préalable de positionnement pour mieux calibrer les interventions futures.

## **Traitement et suivi à long terme :**

Suivi des taux de satisfaction par formateur et par client. Objectif : maintenir un taux global supérieur à 90% et traiter systématiquement tout retour inférieur à 80% de satisfaction sur une session.

Ces informations seront mises à jour sur le site [centre-formation.labatisse.coop](http://centre-formation.labatisse.coop)

## **Retour sur l'audit de renouvellement Qualiopi – juin 2024**

La Batisse a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi en juin 2024 sans difficultés particulières. L'auditrice a relevé la progression dans la structuration de nos pratiques et la cohérence de notre démarche depuis le premier audit de 2020. Le fonctionnement en coopérative a, comme à chaque audit, nécessité un temps d'explication sur nos spécificités organisationnelles.

L'audit s'est conclu positivement, sans point de vigilance spécifique soulevé. C'est la reconnaissance du travail collectif mené depuis 4 ans. Nous remercions l'ensemble des formateurs pour leur implication dans cette démarche qualité.

*\*Notre prochaine échéance sera l'audit de surveillance, à passer avant le 30 avril 2026. Nous vous tiendrons informés de la date retenue et préparons ensemble les éléments nécessaires lors d'une prochaine réunion.*

## **Veille**

### **Réforme du CPF : reste à charge de 100€ depuis mai 2024**

Le décret n°2024-394 du 29 avril 2024 a instauré un reste à charge obligatoire de 100€ pour les bénéficiaires finançant leur formation via le CPF. Pour rappel, La Batisse ne propose pas de formations éligibles au CPF et nos formations sont principalement financées via les OPCO. Cette mesure ne nous affecte donc pas directement sur les actions de formation.

En revanche, l'impact est plus sensible sur le bilan de compétences : une partie des personnes qui finançaient leur bilan seules via le CPF peuvent être freinées par ce reste à charge. Marie-Aline fait part d'un léger ralentissement des demandes spontanées en ce sens, même si la demande reste soutenue via les financements employeurs.

*\*Ce point sera à surveiller sur la durée, notamment pour les bilans de compétences financés en autonomie par le bénéficiaire.*

### Traçabilité de la veille : comment en faire une preuve Qualiopi ?

L'audit a confirmé ce que nous savions : la veille est bien pratiquée mais pas toujours tracée. La pratique existe, la preuve manque parfois.

Nous retenons les bonnes pratiques suivantes :

- Conserver les emails de newsletters reçus dans un dossier dédié.
- Télécharger et dater les articles lus, les classer par thème.
- Les échanges en réunion constituent eux-mêmes une preuve de veille collective – le présent compte rendu en est un exemple.

*\*La Batisse rappelle que les liens partagés en réunion sont conservés dans les comptes rendus, accessibles sur l'intranet. C'est un format de preuve reconnu et suffisant.*

Rappel – Référent handicap : Alexandre Duval est référent handicap de l'organisme de formation (indicateur 26 Qualiopi). En cas de besoin d'adaptation d'une formation pour un stagiaire en situation de handicap, les formateurs sont invités à le contacter en amont de la session.

### Veille métier

- **Lucie Fauvet (CNV – Relations interpersonnelles)** : Partage du programme de la prochaine journée régionale de pratique CNV en Rhône-Alpes organisée par l'ACNV. Échanges autour des ressources pédagogiques disponibles pour les praticiens CNV sur le site du CNVC. Lucie fait part d'un retour positif d'une session récente sur la communication non violente en contexte professionnel, avec une demande de suivi formulée par le client.
- **Aurélie Houbre (Promotion de la santé – Image de soi)** : Dans le cadre d'Octobre Rose, partage de nouvelles ressources pédagogiques sur l'image corporelle et l'estime de soi. Aurélie présente ses interventions en cours auprès de lycées de l'Ain dans le cadre de projets d'éducation à la santé. Elle souligne la demande croissante des établissements scolaires sur ces thématiques.
- **Isabelle Morin (Management – Développement personnel)** : Retour sur les tendances observées en entreprise : montée des demandes sur le management bienveillant, la prévention des RPS et la cohésion d'équipe dans les organisations hybrides. Isabelle partage une grille d'auto-positionnement managérial qu'elle expérimente en début de formation pour personnaliser l'accompagnement.
- **Ludovic Renzi (Communication – Développement personnel)** : Partage autour des nouvelles pratiques de communication écrite en entreprise : structuration des mails professionnels, clarté des messages, gestion du volume d'emails. Retour d'expérience sur sa formation "Devenez un professionnel de la communication par email" : fort engagement des participants, demandes de suites sur la prise de parole orale.
- **Marie-Aline Gavand (Bilan de compétences)** : Point d'activité : liste d'attente présente, taux de satisfaction maintenu à 100%. Marie-Aline partage ses observations de terrain sur les profils des bénéficiaires actuels : davantage de salariés en poste cherchant à donner du sens à leur parcours, et une demande croissante de la part des employeurs qui orientent eux-mêmes leurs collaborateurs vers un bilan. Échanges sur la posture à adopter dans ce cas de figure.